

## Procès-Verbal de l'Assemblée Générale ordinaire tenue en visioconférence le jeudi 12 mai 2022 à 19H.

Les membres de l'association SEVES se sont réunis en assemblée générale le jeudi 12 mai 2022 à 19H, en visioconférence, sur convocation de son président.

### Etaient présents avec droit de vote :

- ⇒ M. Emmanuel PARENT, membre et président du CA.
- ⇒ M. Eric DI CARLO, membre et secrétaire du CA ;
- ⇒ M. Vincent DESLOGES, membre et administrateur ;
- ⇒ Mme Françoise COUESPEL, membre et administratrice ;
- ⇒ M. Romain DESVALOIS, membre et délégué général ;
- ⇒ Mme Léa LHOMMELET, membre et cheffe de projets ;
- ⇒ Mme Lise MONNERAIS, membre et cheffe de projets ;
- ⇒ M. Alexandre BERARD, membre et responsable administratif et financier ;
- ⇒ Mme Laure CRIQUI, membre ;
- ⇒ Mme Myriam BINCAILLE, membre ;
- ⇒ M. Jean Pierre TRIBOULET, membre ;
- ⇒ Mme Margaux LEBRUN, membre ;
- ⇒ M. Bernard LE PIVAIN, membre.

### Etaient excusés et représentés avec droit de vote :

- ⇒ Mme Marie-Claude ROUSSEAU, pouvoir donné à M. Eric DI CARLO ;
- ⇒ Mme Dominique MALNOU, pouvoir donné à Mme Lise MONNERAIS ;
- ⇒ Mme Chloé NICOLAS, pouvoir donné à M. Emmanuel PARENT ;
- ⇒ M. Vianney MAUTOUCHET, pouvoir donné à M. Emmanuel PARENT.

### Présents sans droit de vote :

- ⇒ Mme Claire BENVENISTE, responsable projet eau et assainissement ;
- ⇒ Mme Rose TONYE, volontaire de solidarité international au Togo ;
- ⇒ M. Stéphan KONTOWICZ, commissaire aux comptes ;
- ⇒ Mme Hélène PARADIS, expert-comptable.

L'assemblée est présidée par M. Emmanuel PARENT en qualité de président en exercice de l'association.

Sur les 31 membres actifs à jour de cotisation, 17 étaient présents (13) ou représentés (4). Aucun quorum n'étant requis selon les statuts, l'assemblée peut valablement délibérer à titre ordinaire. Le secrétaire de séance est M. Alexandre BERARD, responsable administratif et financier.

### Rappel de l'ordre du jour :

Le président ouvre la séance à 19H en remerciant les adhérents et les invités de leur présence à cette assemblée et rappelle l'ordre du jour :

- ⇒ Validation du PV de l'assemblée générale 2021,
- ⇒ Présentation du rapport moral du président,
- ⇒ Présentation du rapport d'activité,
- ⇒ Présentation du rapport financier et des rapports du Commissaire aux Comptes,



- ⇒ Présentation du projet d'affectation du résultat 2021,
- ⇒ Présentation du budget prévisionnel 2022,
- ⇒ Vote des résolutions,
- ⇒ Election des membres du conseil d'administration selon l'article 7 des statuts,
- ⇒ Echanges et questions diverses.

Les différents points de l'ordre du jour sont ensuite abordés dans l'ordre ci-après :

## **1. Validation du PV de l'assemblée générale 2021**

Le président présente le PV de l'assemblée générale du 29 avril 2021. Il a été envoyé à la suite de l'assemblée générale, en mai 2021, à tous les membres.

### **1<sup>ère</sup> résolution :**

Après avoir été présenté par le président, les adhérents approuvent le PV de l'assemblée générale 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## **2. Présentation du rapport moral**

Le président présente le rapport moral 2021.

Il introduit en rappelant l'objectif de l'association et que nous intervenons dans 5 pays, le Mali, le Niger et le Togo étant nos 3 principaux pays d'intervention et que si nos activités sont aujourd'hui limitées au Burundi et au Tchad, un important projet est en préparation au Tchad et ce pays pourra rejoindre les 3 premiers cités en 2022.

La croissance de nos activités et les perspectives de nouveaux financements pour de nouveaux projets sur la période 2022 - 2024 nous ont conduit à renforcer les équipes de SEVES et à recruter 2 nouveaux salariés en 2021 ainsi qu'à intégrer une nouvelle VSI en poste au Niger.

La proximité des équipes avec les terrains d'intervention s'est raffermie avec la présence au Togo de Léa LHOMMELET de manière permanente (statut de salariée détachée) depuis mars 2021 et de Margaux LEBRUN en VSI, ainsi que de Diane GAUVRIT en VSI à Niamey au Niger. Des missions de suivi ont été réalisées par nos salarié-e-s dans nos 5 pays d'intervention. Il y a eu en tout 11 missions de suivi sur le terrain dont une mobilisant conjointement 2 salariées.

Notre activité progresse de manière maîtrisée en 2021 et progressera significativement encore dans les 2 prochaines années. D'un point de vue financier, les produits s'élèvent à 3,022 millions d'euros et des charges à un montant quasi identique de 3,024 millions d'euros, nous permettant d'avoir des comptes équilibrés. Les financements obtenus (2,067 millions d'euros) sont légèrement supérieurs à 2020. Le volume d'activité, comprenant les charges réelles de 2021 une fois les fonds dédiés aux années suivantes retranchés, s'élève à 1,265 million d'euros, en augmentation de 37%. Il devrait quasiment doubler en 2022 avec un budget prévisionnel de 2,45 millions d'euros.

En 2021, SEVES dispose d'un nouveau partenaire important : l'Agence Française de Développement dans le cadre du dispositif « Initiatives des Organisations de la Société Civile » (IOSC). La convention de financement du projet ALMEA (2022-2024) au Niger d'un montant de 750 000 € a été signée en décembre 2021. SEVES a par ailleurs été sélectionnée à l'AMI IOSC de l'AFD de 2021 pour un projet au Tchad en tant que porteur d'un projet en groupement avec les ONG Initiative Développement, ADES et AGIR au Tchad, pour une demande de 1,1 million d'euros.



La reprise d'une activité importante au Tchad est une excellente nouvelle et réponds au souhait du Conseil d'Administration de maintenir nos activités au Tchad, formulé dans le rapport moral de l'année 2018 présenté à l'assemblée générale d'avril 2019. Ce rapport soulignait aussi l'importance de diversifier les sources de financement ce qui se réalise avec cette subvention de l'AFD.

SEVES élabore et met en œuvre des partenariats avec désormais 3 ONG françaises : le GRET, France Volontaires et Initiative Développement. Il s'agit de collaborations fructueuses qui s'inscrivent dans notre stratégie de développement des partenariats, de mutualisation des ressources et des compétences pour améliorer la qualité et l'ampleur des interventions. Les relations avec Initiative Développement existaient déjà dès les premiers projets de SEVES au Tchad mais les deux ONG n'avaient pas travaillé en groupement pour présenter un projet aussi ambitieux que le projet REAVIA.

Nos liens étroits avec Initiative Développement et avec le GRET nous incitent à rejoindre en 2022 un nouveau collectif, le Groupe initiatives dont ces 2 associations sont membres. Nous restons par ailleurs adhérents et très actifs dans trois collectifs : le programme solidarité eau (pS-eau), la Coalition Eau (CE) et le Partenariat Français pour l'Eau (PFE).

Enfin le président remercie nos adhérent-e-s, nos bénévoles et tout particulièrement nos salarié-e-s pour leur implication pour faire avancer les actions de notre association.

Suite à cette présentation M. Jean Pierre TRIBOULET souhaiterait savoir le nombre d'adhérents de SEVES en 2021. M. Alexandre BERARD répond qu'il y'avait 31 adhérents en 2021 et M. Emmanuel PARENT complète en expliquant que le nombre d'adhérents est stable et qu'il était compris entre 30 et 35 ces dernières années.

### **3. Présentation du rapport d'activité**

M. Romain DESVALOIS, délégué général, rappelle que le rapport d'activité avait été envoyé aux adhérents par email le mardi 10 mai 2022, sa présentation du rapport d'activité 2021 se concentrera donc sur les principaux éléments.

Il présente les données « 2021 en résumé » :

- Les projets de SEVES ont porté sur 4 thématiques d'intervention :
  - o les services d'eau potable ;
  - o les services d'assainissement liquide ;
  - o les services de gestion des déchets solides ;
  - o la sensibilisation à l'hygiène.
- SEVES a travaillé avec 5 partenaires locaux opérateurs conformément à sa stratégie
- Les 3 principaux indicateurs sont :
  - o 166 910 personnes concernées par les services accompagnés,
  - o 16 182 usagers avec un nouvel accès à l'eau potable,
  - o 34 100 usagers avec un service d'eau potable renforcé.
- SEVES a accompagné 14 collectivités territoriales qui pour certaines sont des collectivités assez jeunes et peu expérimentées créées dans le cadre des processus de décentralisation.



- 21 organisations locales de la société civile directement renforcées dont 13 organisations des usagers du service public de l'eau, 3 comités de gestion des équipements scolaires et sanitaires, 5 associations de la diaspora.
- Notre volume d'activité 2021 s'élève à 1 265 k€. Par ailleurs 84 k€ de travaux ont été cofinancés par des investissements locaux (cofinancements des ministères, des associations de la diaspora, des délégataires de gestion, des usagers). Un des objectifs de SEVES est de favoriser les modalités de financements locales et que ceux-ci représentent plus de 10% de notre volume d'activité.
- Toutes nos thématiques d'intervention ne se retrouvent pas dans tous les pays, notamment compte tenu de la difficulté à faire financer les activités de gestion des déchets solides, à l'exception du Togo avec le projet PASPEVO qui pourrait être une vitrine pour une approche intégrée sur un seul territoire.

Concernant les actions mises en œuvre M. Romain DESVALOIS souhaite souligner qu'en 2021 les activités d'études et de planifications ont été très importantes et que cela devrait avoir un impact significatif sur notre volume d'activité en 2022. Il note également que les activités de capitalisations et de partages d'expériences ont également connu une forte hausse en 2021 notamment grâce au renforcement des ressources humaines.

Enfin, le délégué général revient sur le plan stratégique 2021 – 2025 de SEVES. Il rappelle que celui-ci s'articule autour de 3 volets qui sont :

- porter des projets,
- appuyer les projets de partenaires,
- apporter une expertise.

Ces volets se déclinent en 5 axes d'intervention sur lesquels M. Romain DESVALOIS souhaite revenir :

- Développer les partenariats techniques nord et sud : il évoque nos projets en partenariat avec la Ville de Montreuil à qui nous apportons notre expertise technique au Mali ainsi que notre projet au Burundi pour lequel nous sommes prestataire technique de l'association burundaise AVEDEC. Cet axe s'est également matérialisé au travers de nos partenariats avec le GRET et Initiative Développement.
- Développer les partenariats institutionnels nord et sud : comme expliqué précédemment, l'année 2021 a été marquée par la signature d'une convention de subvention avec un nouveau partenaire, l'Agence Française de Développement.
- S'entourer d'un panel d'experts mobilisables : SEVES dispose d'experts bénévoles dans les domaines de l'hydrogéologie et de l'assainissement liquide. Cependant SEVES a peu étoffé son réseau de consultants excepté avec la Fondation Practica qui nous apporte son expertise dans le domaine de l'assainissement liquide.
- Renforcer l'expertise interne : comme expliqué précédemment, l'équipe de SEVES s'est étoffée avec 2 nouveaux recrutements en 2021. A noter également le recrutement, en 2022, à temps partiel, d'un expert hydrogéologue.
- Capitaliser et communiquer : le renforcement des équipes a permis de consolider les actions de capitalisation et de communication notamment avec l'arrivée de Mme Claire BENVENISTE.

M. Stéphan KONTOWICZ demande si les problèmes sécuritaires au Mali ne représentent pas un frein à l'activité de SEVES. M. Romain DESVALOIS précise que ce n'est pas le cas actuellement, nos financements au Mali proviennent de la coopération décentralisée (SEDIF, AESN, Région Ile de France, Ville de Montreuil...) et n'ont pas ou peu été impactés à la différence des financements de l'aide bilatérale.



Mme Laure CRIQUI souhaiterait mieux comprendre d'où viennent les difficultés à faire financer les activités de gestion des déchets solides et savoir s'il existe néanmoins des perspectives afin de pouvoir développer les approches transverses sur les territoires. M. Romain DESVALOIS explique que le 1% déchets existe mais qu'il est jusqu'à présent peu mobilisé par les collectivités. Les principaux partenaires sont le SYCTOM et la Ville de Paris, ainsi que la Fondation SUEZ, le reste des financements est marginal. Un des principaux blocages est que le SYCTOM et la Ville de Paris ne financent pas les projets dans les zones rouges (cartographie du ministère français des affaires étrangères) ce qui est le cas de nos projets au Mali et au Niger. SEVES pourrait essayer de mobiliser l'AFD sur cette thématique mais, compte tenu des exigences de cofinancement, cela représenterait un risque financier. Une autre piste serait d'identifier des opportunités de financements privés. Laure CRIQUI précise qu'une étude de capitalisation du PSEAU sur le montage de projets mixtes est en cours de finalisation et que cela pourrait alimenter la réflexion de SEVES sur l'approche transverse.

Mme Myriam BINCAILLE demande si, compte tenu du manque d'expérience de SEVES sur la création intégrale de filières de gestion des déchets et d'assainissement liquide, nous ne pourrions pas nous allier avec d'autres associations pour développer notre expertise sur ces projets. M. Romain DESVALOIS explique que c'est effectivement ce que nous faisons dans le cadre de nos collaborations avec le GRET et la fondation PRACTICA. Une des difficultés que SEVES rencontre est que ces activités ne représentent pas un volume suffisant qui nous permettrait d'avoir des ressources dédiées.

M. Jean Pierre TRIBOULET souhaiterait savoir si les communes avec lesquelles nous travaillons sont équipés de services techniques, si des commissions d'appels d'offres communales existent et qui en fait partie, et enfin, si nous utilisons pour la mise en œuvre de nos projets les documents cadres de l'administration centrale. M. Romain DESVALOIS explique que sur le Niger et le Mali les services techniques étaient inexistantes lorsque nous avons démarré nos projets. SEVES a accompagné la création de ces services techniques et le renforcement de leurs capacités avec comme objectifs notamment de s'assurer qu'ils soient financés de manière pérenne. SEVES a aussi accompagné le développement d'intercommunalités afin de mutualiser les frais de fonctionnement. Au Togo, la situation est différente, les communes sont plus grosses et certaines disposent déjà de services techniques. Pareillement, pour les commissions d'appels d'offres la situation diffère d'un pays à l'autre. Pour le Mali et le Niger il existe peu d'agents, la commission est généralement constituée du maire, d'un agent technique, d'un représentant de l'Etat et d'un représentant de notre partenaire local. Au Togo, les commissions comprennent généralement des représentants des structures nationales telles que la SPE-Eau ( Société de patrimoine eau et assainissement en milieu urbain et semi urbain) et la TdE (Togolaise des Eaux). Enfin M. Romain DESVALOIS confirme qu'une des priorités de SEVES est de s'inscrire dans le cadre des stratégies nationales. Les outils qui sont développés et proposés par ces stratégies sont néanmoins parfois peu opérationnels. Dans ce cas nous pouvons les adapter pour permettre une meilleure appropriation par nos partenaires.

#### **4. Présentation du rapport financier et des rapports du Commissaire aux Comptes**

Mme Hélène PARADIS, expert-comptable, présente les comptes 2021 de SEVES. Elle démarre par une analyse de l'activité en 2021 en mettant en avant la hausse des produits d'exploitation de +19,9% en 2021. En parallèle, elle détaille la hausse des charges de fonctionnement (+27,9%) et des charges de personnel (+83,2%) cohérentes compte tenu de la hausse du volume d'activité, de l'assouplissements de mesures de restrictions sanitaires, de la reprise des voyages et déplacements et des recrutements réalisés en 2021. Le résultat est légèrement déficitaire à -1,676,83 € mais elle précise que compte tenu du volume budgétaire de SEVES, on peut considérer le résultat comme étant à l'équilibre. Elle souligne également que le suivi financier mis en place par l'association, notamment en terme de suivi analytique



et des fonds dédiés, est extrêmement précis et permet une très bonne rigueur dans la tenue des comptes.

Mme Hélène PARADIS présente ensuite le bilan de SEVES. La hausse de l'actif est principalement dû à l'augmentation des créances, qui correspondent aux subventions à recevoir, ainsi qu'au niveau élevé de notre trésorerie liée à la réception, en décembre 2021, du versement de la 1ère tranche de notre subvention avec l'AFD. En contrepartie notre passif augmente via nos fonds dédiés.

M. Eric DI CARLO souhaite revenir sur le graphique de la page 4 qui montre que le niveau de charges de fonctionnement en 2021 est légèrement inférieur à celui de 2019 et se demande comment faire le lien avec l'augmentation des ressources RH. M. Alexandre BERARD précise que les charges de fonctionnement sont bien des charges d'exploitation et ne doivent pas être confondues avec des frais de siège. M. Romain DESVALOIS explique que l'année 2019 était une année record pour SEVES avec notamment beaucoup d'exécution de travaux pour des volumes financiers significatifs mais nécessitant moins de suivi que la mise en place de mesures d'accompagnement.

En l'absence de Mme Chloé NICOLAS et conformément à la délégation qu'elle a transmise, M. Alexandre BERARD, responsable administratif et financier, présente le rapport financier 2021 de la trésorière. Avec un budget de 3,024 millions d'euros et un volume d'activité réel (charges directes) de 1,265 million d'euros, le volume d'activité de SEVES est en augmentation de 37% en 2021 (921 k€ en 2020 et 1 142 k€ en 2019). A noter les augmentations significatives des dépenses de mesures d'accompagnement, d'études et de maîtrise d'œuvre, ce qui reflète la stratégie de SEVES développant des projets plus ambitieux incluant notamment des activités de gestions de déchets nécessitant l'appui de bureaux d'études, ainsi que de la masse salariale conformément à la stratégie d'investissement RH entamée par SEVES depuis fin 2020 liée au développement de ses activités, SEVES est passée de 3,4 salariés ETP en 2020 à 5 en 2021. Dans la continuité des années précédentes, plus de 90% du budget est affecté à des projets de terrain d'eau et d'assainissement.

Les financements obtenus (2,067 millions d'euros dont 1,989 million d'euros de nouvelles subventions acquises en 2021 ; pour rappel 1,991 million d'euros de nouvelles subventions avaient été acquises en 2020 et 996 k€ en 2019) proviennent de 10 partenaires financiers, majoritairement du 1% solidaire de la loi Oudin-Santini (collectivités territoriales et intercommunalités, agences de l'eau), ainsi que de l'Agence Française de Développement.

Au 31/12/2021, SEVES est globalement à l'équilibre avec un résultat courant déficitaire (perte) de 1 676,83 euros. Ce léger déficit témoigne des investissements réalisés en 2021 notamment au niveau des ressources humaines afin d'anticiper la hausse d'activité sur 2021 et 2022. L'association peut affecter ce déficit au fonds associatif qui s'élève alors à 91 198,47 euros.

En l'absence de M. Stéphan KONTOWICZ, qui a dû quitter la réunion à 20h20, et en accord avec lui, M. Alexandre BERARD présente les rapports du Commissaire aux Comptes. M. KONTOWICZ et le cabinet AUDECA certifient les comptes de SEVES, sans réserve.

#### **2ème résolution :**

Après avoir entendu le rapport moral, les adhérents approuvent ledit rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### **3ème résolution :**

Après avoir entendu le rapport d'activité, les adhérents approuvent ledit rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### **4ème résolution :**

Après avoir entendu la présentation des comptes 2021 et le rapport de la trésorière et après avoir pris connaissance du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, les adhérents approuvent le rapport de la trésorière et les comptes de l'exercice 2021 de l'association.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



#### **5<sup>ème</sup> résolution :**

Les adhérents décident d'affecter la perte de l'exercice qui s'élève à 1 676,83 € au fonds associatif.  
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **5. Présentation du budget prévisionnel 2022**

M. Alexandre BERARD présente le tableau de budget prévisionnel 2022 et met en avant les principaux points de ce budget qui sont, selon lui :

- Une forte augmentation du volume d'activité, de 1 265 k€ en 2021 à 2 458 k€ en 2022, soit +94%, ce qui est cohérent avec le fort volume des nouvelles subventions obtenues en 2020 et 2021, et confirmés par le niveau de décaissement depuis le début de l'année 2022 ;
- L'augmentation des ressources humaines pour faire face à cette augmentation du volume d'activité. Cette augmentation avait été anticipée en 2021. La hausse de la masse salariale correspond essentiellement à la prise en compte sur une année pleine de ces recrutements 2021. A noter cependant le recrutement en avril 2022 d'un expert hydrogéologue à temps partiel un jour par semaine ;
- Un budget de 5,000€ est prévu pour la refonte de notre site internet ainsi que 2,500€ pour l'adhésion au Groupe Initiatives ainsi qu'à Coordination Sud ;
- Les subventions incluses dans le budget prévisionnel 2022 sont obtenues à 86%, les 14% restants sont constituées de subventions non encore obtenues mais avec une forte probabilité d'obtention ;
- L'augmentation de la couverture de nos coûts RH qui passe de 80 à 87% grâce à la mise en place d'un suivi plus précis de notre temps de travail et de nos affectations par projet.

#### **2<sup>ème</sup> résolution bis** (le budget prévisionnel faisant partie du rapport moral) :

Après avoir entendu la présentation du budget prévisionnel les adhérents approuvent ledit budget.  
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **6. Election du conseil d'administration par l'assemblée générale.**

Un administratrice, Mme Françoise COUESPEL, avait fait part, en amont de l'Assemblée Générale, de son souhait de quitter le conseil d'administration.

Un administrateur, M. Eric DI CARLO est sortant après un mandat de 3 ans mais souhaite se présenter à nouveau.

M. Emmanuel PARENT demande si des personnes sont candidates. Mme Laure CRIQUI se porte candidate au poste d'administratrice. Elle se présente en tant que consultante spécialiste des questions d'accès aux services essentiels en milieu urbain et péri urbain. Elle fait également de la recherche et est enseignante dans des cursus Master à Sciences Po Paris et Rennes. Elle est membre d'AdP-Villes en développement, du réseau Projection, et du conseil scientifique du programme Solidarités Eau. Elle fait également partie du think-tank (Re)sources et de l'ONG UrbaMonde. Laure CRIQUI est également adjointe au maire dans la commune de Menglon dans la Drôme, en charge de l'eau et de l'assainissement.

Mme Myriam BINCAILLE explique qu'étant déjà sollicitée par une autre association en tant qu'administratrice, elle préfère éviter les conflits d'intérêts et ne pas se présenter en tant qu'administratrice de SEVES cette année.

#### **6<sup>ème</sup> résolution :**



Une administratrice sort volontairement du conseil d'administration. Un administrateur sort du conseil d'administration, après un mandat de 3 ans, et est élu pour un nouveau mandat de 3 ans. Une administratrice fait son entrée dans le conseil d'administration.

Administratrice sortante : Mme Françoise COUESPEL

Administrateur sortant et réélu pour un nouveau mandat : M. Eric DI CARLO

Administratrice élue pour un premier mandat : Mme Laure CRIQUI

Le conseil d'administration est composé de 5 membres :

Mme Laure CRIQUI, M. Vincent DESLOGES, M. Eric DI CARLO, Mme Chloé NICOLAS et M. Emmanuel PARENT.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## 7. Echanges et questions diverses

Aucune question diverse n'a été proposée.

## 8. Résolutions adoptées

**1<sup>ère</sup> résolution** : PV de l'assemblée générale 2021 adopté à l'unanimité.

**2<sup>ème</sup> résolution** : Rapport moral 2021 adopté à l'unanimité.

**3<sup>ème</sup> résolution** : Rapport d'activité 2021 adopté à l'unanimité.

**4<sup>ème</sup> résolution** : Rapport financier de la trésorière, états financiers de l'expert-comptable de l'exercice 2021 de l'association adoptés à l'unanimité.

**5<sup>ème</sup> résolution** : Perte de 1 676,83 € affectée au fonds associatif.

**2<sup>ème</sup> résolution bis** : Budget prévisionnel 2022 adopté à l'unanimité.

### **6<sup>ème</sup> résolution :**

Administratrice sortante : Mme Françoise COUESPEL

Administrateur sortant et réélu pour un nouveau mandat : M. Eric DI CARLO

Administratrice élue pour un premier mandat : Mme Laure CRIQUI

Le conseil d'administration est composé de 5 membres : Mme Laure CRIQUI, M. Vincent DESLOGES, M. Eric DI CARLO, Mme Chloé NICOLAS et M. Emmanuel PARENT.

La séance est levée à 21H00.

Il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président et le secrétaire de SEVES ainsi que par le secrétaire de séance, le 18/05/2022.

**Emmanuel PARENT**

Président de SEVES

**Eric DI CARLO**

Secrétaire de SEVES

**Alexandre BERARD**

Secrétaire de séance